

BULLETIN D'INSCRIPTION RANDOS DE NOEL

- Dimanche 18 DECEMBRE 2022 -

NOM : _____ Prénom : _____

DATE DE NAISSANCE : ___ / ___ / ___

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

CLUB : _____ LICENCE : _____

TPH : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ TPH PERSONNE A AVISER : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

ADRESSE E-Mail : _____ @ _____

RANDONNE PEDESTRE : 10-14-20 km (10€)

RANDONNEE VTT : 20-40-50- 60 Km

TRAIL NATURE : 10-14-20 km (10€)

Prix : 10€

REGLEMENT PAR : CHEQUE () ESPECES () _____ €

**AVANT DE PRENDRE LE DEPART MERCI DE LIRE ET SIGNER LES CONSIGNES DE LA RANDO SE
TROUVANT AU VERSO DU DOCUMENT**

BULLETIN D'INSCRIPTION RANDOS DE NOEL

- Dimanche 18 DECEMBRE 2022 -

NOM : _____ Prénom : _____

DATE DE NAISSANCE : ___ / ___ / ___

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

CLUB : _____ LICENCE : _____

TPH : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ TPH PERSONNE A AVISER : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

ADRESSE E-Mail : _____ @ _____

RANDONNE PEDESTRE : 10-14-20 km (10€)

RANDONNEE VTT : 20-40-50-60 Km

TRAIL NATURE : 10-14-20 km (10€)

Prix : 10€

REGLEMENT PAR : CHEQUE () ESPECES () _____ €

**AVANT DE PRENDRE LE DEPART MERCI DE LIRE ET SIGNER LES CONSIGNES DE LA RANDO SE
TROUVANT AU VERSO DU DOCUMENT**

CONSIGNES DE LA RANDO

CONSIGNE 1 : Pour le VTT le port du casque est obligatoire.

CONSIGNE 2 : Le vélo doit être en bon état de marche. Il est préférable d'être équipé d'un kit de réparation (Rustine, pompe, dérive chaîne....) .

CONSIGNE 3 : Des ravitaillements vous attendent sur le parcours, mais il est primordial de prendre de l'eau pour vous hydrater (Gourde, bouteille).

CONSIGNE 4 : Cette randonnée est à allure libre. Il n'y aura aucun classement. N'oubliez pas de regarder le paysage.

CONSIGNE 5 : Lors de cette randonnée vous vous engagez :

- A respecter le code de la route
- A respecter les indications de direction et de sécurité mentionnés sur le parcours
- A respecter les différents utilisateurs des chemins traversés
- A respecter les propriétés privées, espaces publics, les cultures, ne franchir aucune clôture, etc...
- A respecter la nature et l'environnement

CONSIGNE 6 : La randonnée peut emprunter des chemins privés. Il est interdit de les emprunter le reste de l'année sans autorisation.

CONSIGNE 7 : Autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans

CONSIGNE 8 : Tout participant autorise expressément les organisateurs de la randonnée ainsi que leurs ayants droits à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de la randonnée, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans l'univers intersidéral et pour la durée la plus longue prévue par la loi, le règlement, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Je soussigné _____ Atteste sur l'honneur :

- que mon état de santé (et celui des enfants dont je suis responsable) me permet (et leur permettent) de participer à cette randonnée.
- Détenir une assurance valide type responsabilité civile pour moi et les membres de ma famille inscrits
- Avoir pris connaissance du règlement ci-dessus

En cas d'accident je décharge les organisateurs de toutes responsabilités ainsi qu'en cas de dédommagement matériel.

LE : / / 2022

SIGNATURE (Précédée mention « lu et approuvé »)

CONSIGNES DE LA RANDO

CONSIGNE 1 : Pour le VTT le port du casque est obligatoire.

CONSIGNE 2 : Le vélo doit être en bon état de marche. Il est préférable d'être équipé d'un kit de réparation (Rustine, pompe, dérive chaîne....) .

CONSIGNE 3 : Des ravitaillements vous attendent sur le parcours, mais il est primordial de prendre de l'eau pour vous hydrater (Gourde, bouteille).

CONSIGNE 4 : Cette randonnée est à allure libre. Il n'y aura aucun classement. N'oubliez pas de regarder le paysage.

CONSIGNE 5 : Lors de cette randonnée vous vous engagez :

- A respecter le code de la route
- A respecter les indications de direction et de sécurité mentionnés sur le parcours
- A respecter les différents utilisateurs des chemins traversés
- A respecter les propriétés privées, les espaces publics, les cultures, ne franchir aucune clôture, etc...
- A respecter la nature et l'environnement

CONSIGNE 6 : La randonnée peut emprunter des chemins privés. Il est interdit de les emprunter le reste de l'année sans autorisation.

CONSIGNE 7 : Autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans

CONSIGNE 8 : Tout participant autorise expressément les organisateurs de la randonnée ainsi que leurs ayants droits à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de la randonnée, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans l'univers intersidéral et pour la durée la plus longue prévue par la loi, le règlement, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Je soussigné _____ Atteste sur l'honneur :

- que mon état de santé (et celui des enfants dont je suis responsable) me permet (et leur permettent) de participer à cette randonnée.
- Détenir une assurance valide type responsabilité civile pour moi et les membres de ma famille inscrits
- Avoir pris connaissance du règlement ci-dessus

En cas d'accident je décharge les organisateurs de toutes responsabilités ainsi qu'en cas de dédommagement matériel.

LE : / / 2022

SIGNATURE (Précédée mention « lu et approuvé »)